

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 mars 2023

---

PROTECTION DES FAMILLES D'ENFANTS TOUCHÉS PAR UNE AFFECTION DE  
LONGUE DURÉE - (N° 861)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 70

présenté par

Mme Dogor-Such et les membres du groupe Rassemblement National

à l'amendement n° 59 de M. Delaporte

-----

**ARTICLE 3**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.